



18^e régiment
d'Infanterie de Ligne

43^{ème} Bulletin



70^e Division Militaire



1^{er} Bataillon
1^{ère} Compagnie

19 Nivôse An 224

08 janvier 2016

LE MOT DU PRESIDENT

Ca y'est, cette fois le cycle des bicentennaires est vraiment terminé. Certains vont vendre leur matériel et passer à autre chose, d'autres vont se réjouir qu'enfin les reconstitueurs ne se feront plus exploiter lors de méga-événements médiatisés... Pourtant les commémorations des 210 ans ont déjà débuté en décembre dernier, et ce printemps nous commémorerons les 220 ans des batailles de la première campagne d'Italie !

De ce côté-ci je ne m'inquiète donc pas trop quant au futur de notre hobby : les gros rassemblements continueront d'exister et d'intéresser le public, les municipalités des lieux fameux continueront à nous solliciter pour animer leurs fêtes commémoratives.

Je pense cependant qu'après toutes ces années, le moment est venu de développer une autre approche de la reconstitution : pousser plus loin notre recherche de l'authenticité, s'affranchir des sponsors et tendre, dans la mesure du possible, vers l'immersion totale. C'est donc dans cette optique que je souhaiterais beaucoup que notre association parvienne à organiser en 2016 une manifestation privée, sur invitation.

Et là j'avoue que l'état d'urgence imposé par le terrorisme et les contrôles croissants des armes que nous verrons très certainement se mettre en place, me préoccupent plus...

Courant 2015 plusieurs nouvelles recrues nous ont rejoints. Quelques-unes n'ont même pas encore eu la possibilité de nous rencontrer in vivo. Espérons donc que 2016 nous donnera encore l'opportunité de leur faire découvrir les différents courants de la reconstitution et qu'elle sera riche en événements et enrichissante pour chacun et chacune d'entre nous !

Dans l'impatience de vous revoir, je vous transmets à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Salut et Fraternité.

Caporal Baguette

Revue des rôles

Durant le 2^{ème} semestre 2015 notre effectif s'est renforcé puisque 3 nouveaux membres nous ont rejoints : Christian Pons que nous connaissons depuis plusieurs années, et 2 jeunes recrues : Anthony Masson et Thibault Petit.

A tous trois nous souhaitons une cordiale bienvenue !

Le Bureau

Assemblée Générale du 21 novembre 2015

Les 20, 21 et 22 novembre, à Saint-Martin-de-Vers, 7 valeureux membres munis des procurations de 5 autres se sont réunis pour la traditionnelle AG de l'association.

Alors qu'un sympathique week-end d'école et des patrouilles dans ce magnifique village médiéval avaient été programmés, les événements liés au terrorisme nous ont convaincu de laisser nos armes à la maison.

Du coup, à part pour aller visiter le musée Murat, nous sommes restés au chaud à discuter. Et c'est dans une ambiance chaleureuse et cordiale que le bureau sortant a

présenté le bilan moral et financier de l'année écoulée, puis l'assemblée a élu le nouveau conseil d'administration, et le nouveau bureau a décidé des priorités à placer sur les sorties 2016 (cf. dernière page du présent bulletin).

Le Bureau



Photo : la visite du musée Murat.

PS : pour plus de détails sur les discussions nous encourageons les membres à se reporter au PV qui leur a déjà été adressé.

Le nouveau bureau

Hormis Henri Caporali, aucun membre du Conseil d'Administration de notre association n'était démissionnaire.

Par ailleurs, seulement Aurélien Le Frapper était candidat à intégrer la direction de l'association.

C'est donc sans surprise que La Provence, Aurélien, Alain, Moutarde et Baguette ont été élus pour siéger au CA.

Les rôles au sein du bureau ont ensuite été répartis ainsi :

Président : Baguette

Vice-président : La Provence

Trésorier : Alain

Secrétaire : Aurélien

Le nouveau bureau remercie chaleureusement Henri pour son engagement au sein du Conseil d'Administration de notre association durant toutes ces dernières années.

Le Bureau

La Boissière-Ecole (29-30 août) : ma première reconstitution

Je ne m'attendais pas à cela. Cette ambiance, cette camaraderie, cela m'a vraiment plus ! Et même malgré la chaleur et les marches, j'ai vraiment apprécié. Pour une première sortie, LBE était, du moins je le pense, un bon baptême du feu où j'ai pu découvrir le monde de la reconstitution, passant de spectateur à acteur où le rôle est très appréciable.

Volontaire Anthony



Photo : le contingent allié.

Le timbre de l'année

Cette année, le Bureau a choisi, pour le timbre de nos cartes de membres, le maréchal Berthier, le Major-Général qui a tellement manqué à l'Armée du nord en 1815.

En voici donc, pour votre culture personnelle et/ou pour briller dans les salons, une brève biographie :

Louis-Alexandre Berthier, prince de Neuchâtel et Valangin, prince de Wagram, né à Versailles le 20 novembre 1753 et mort à Bamberg le 1^{er} juin 1815, est un militaire français du XIX^e siècle.

Né de parents tous deux au service du roi, il devient ingénieur-géographe comme son père et participe à la guerre d'indépendance américaine. Colonel en 1778, il passe dans la Garde nationale puis remplit les fonctions de chef d'état-major sous divers généraux, le plus notable étant Napoléon Bonaparte, commandant en chef de l'armée d'Italie. Berthier participe sous ses ordres aux campagnes d'Italie et d'Égypte et soutient le coup d'État du 18 brumaire. Sous le Consulat, il reçoit le portefeuille du ministère de la Guerre qu'il conservera jusqu'en 1807. Lors de l'instauration du régime impérial en 1804, Napoléon l'élève à la dignité de maréchal d'Empire puis le fait prince souverain de Neuchâtel et Valangin en 1806.

Major général de la Grande Armée, Berthier participe à toutes les campagnes de l'Empire sans jamais toutefois assurer de commandement sur le champ de bataille, où il se montre piètre tacticien. Prince de Wagram et colonel général des Suisses en 1809, il reste aux côtés de l'Empereur jusqu'à l'abdication de ce dernier en 1814. Il se rallie alors à Louis XVIII qui le fait pair de France et capitaine de la Garde royale. Rentré chez sa famille à Bamberg, il y meurt défenestré (probablement un suicide) le 1^{er} juin 1815.

Sa mort survenue peu avant la bataille de Waterloo affecte Napoléon qui dira de lui : « Nul autre n'eût pu le remplacer. »



Pour approfondir le sujet:

<http://napoleon-monuments.eu/Napoleon1er/Berthier.htm>

Source : Wikipédia.



Le marquage des effets

Lassé d'égarer mes affaires prêtées aux nouveaux, je me suis penché sérieusement sur la question du marquage des effets.

Sur la base des éléments suivants, je souhaiterais beaucoup que chacun prenne le temps de marquer ses effets car non seulement un marquage évite les confusions entre soldats, mais en plus il représente un certain progrès vers notre recherche du détail.

Le marquage des effets est décrit par différents règlements et manuels :

- « règlement de comptabilité du 8 floréal an 8 », titre 4 art.29 et 47
- « règlement d'administration du 10 février 1806 » art 12 et 34
- « manuel d'infanterie ou résumé de tous les règlements, décrets, usages, renseignements, propres à cette arme. Ouvrage renfermant tout ce que doivent savoir les sous-officiers » (auteur : Bardin – plusieurs éditions de cet ouvrage sont connues (1807, 1808, 1813 et 1814)).

Le règlement de comptabilité de 1800 et le règlement d'administration de 1806 fixent les grandes lignes :

Art.29 : Marque aux parties de l'habillement - « Toutes les parties de l'habillement seront timbrées de l'année où elles auront été façonnées.

Les habits et les vestes seront marqués sur le pli de derrière, et les culottes sur le côté droit extérieur de la ceinture.

Toute la buffleterie, bretelles, havresacs (le règlement de 1806 ajoute ici les portes manteaux) et autres effets d'équipement, seront marqués du numéro de l'homme, et des lettres alphabétiques qui seront affectés à chaque compagnie. »

Art. 47 : Marque à l'armement - « tous les fusils, baïonnettes et sabres, seront marqués de la lettre alphabétique affectée à la compagnie, et d'un numéro depuis 1 jusqu'au dernier numéro représentatif du nombre des hommes dont la compagnie sera composée.

Les armes de ceux qui ne feront plus nombre, passeront à ceux qui les remplaceront, afin que, dans aucun cas, l'ordre des numéros des hommes ne soit inversé, et demeure constamment tel qu'il aura été établi dans les compagnies, divisions, subdivisions ou escouades.

Les armes sans destination, et celles des hommes absents par congé seront déposées dans le magasin de la compagnie, et entretenues par des hommes de corvée. »

Les différentes éditions du Bardin, quant à elles, permettent de comprendre exactement comment et où le marquage était effectué.

Cependant, les 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} édition font apparaître des modifications... J'ai repris ici ce que dit la première édition, et ai ajouté entre parenthèses les différences lorsqu'il y en a :

L'habit : il doit être marqué en dedans et au côté droit à la hauteur de la poitrine sur la doublure de toile au moyen d'une étiquette de papier blanc où le numéro et la lettre seront inscrits avec de l'encre d'imprimerie. (2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} éditions : les habits et vestes doivent être timbrés sur le pli de derrière) ;

La veste : elle doit être marquée de la même manière que l'habit (2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} éditions : idem habit) ;

La culotte : elle doit être marquée sur le côté droit extérieur de la ceinture (ne figure pas dans la 1^{ère} édition du Bardin, mais dans les 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} éditions) ;

Le pantalon de drap : il doit être marqué en dedans de la couture et au côté droit sur la doublure de toile ;

La capote : elle doit être marquée à 50mm au-dessous du collet et au milieu du dos sur la doublure avec de l'encre d'imprimerie ;

Le shako : il doit être marqué en dedans, avec de l'encre d'imprimerie, l'étiquette étant placée sur le fond (4^{ème} édition : marquage sur le dessus de la visière) ;

Le bonnet de police : il doit être marqué en dedans sur la doublure et au milieu de la calotte de la même manière que les shakos ;

Les guêtres noires : elles doivent être marquées sur le devant de la jambe, sur la doublure de la toile qui garnit la partie supérieure (2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} édition : en dedans, près du genou) ;

Les guêtres grises : elles doivent être marquées comme les guêtres noires (2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} : idem guêtres noires) ;

Les chemises : elles doivent être marquées avec de la rouille ou de l'encre d'imprimeur, au côté droit, à la hauteur de la poitrine. (2^{ème} et 4^{ème} éditions : marquage sur la poitrine, à la hauteur du 3^{ème} bouton de la veste) ;

Les souliers : ils doivent être marqués au moyen de l'empreinte d'un fer chaud en dedans de la semelle au milieu du talon. L'empreinte sera assez légère pour qu'elle ne blesse pas le pied (2^{ème} et 4^{ème} édition : les souliers sont poinçonnés en dedans, vers le centre de la semelle) ;

Les chaussettes : elles doivent être marquées en dedans et au côté droit sur la doublure de toile avec de la rouille ou de l'encre d'imprimerie ;

La giberne : elle doit être marquée au moyen d'une empreinte faite avec un fer chaud sur le côté droit du coffre au-dessous de la sous-patelette, entre la bordure du fond et la bourse ;

La banderole de giberne et les baudriers : ils doivent être marqués intérieurement avec de l'encre d'imprimerie sur le milieu du buffle à l'endroit du dos où ils se croisent. (2^{ème} et 4^{ème} édition : baudriers et banderole seront marqués au moyen d'un poinçon vers l'endroit qui appuie au centre de la poitrine; 5^{ème} édition : marquage au revers au moyen d'une lettre de fer) ;

Le havresac : il doit être marqué aux extrémités de ses bretelles près de leur jonction, au moyen d'un fer chaud, de manière à ne pas brûler la couture du contrefort qui les réunit ;

Les courroies longues et courbées du havresac : elles doivent être marquées au milieu et à l'intérieur ;

La bretelle du fusil : elle doit être marquée intérieurement au moyen d'une empreinte d'encre d'imprimeur, à la partie qui appuie entre la première capucine du fusil et celle d'en bas (2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} éditions : 1 pouce (27mm) au-dessus de la demi boucle) ;

Le fourreau de baïonnette : il doit être marqué au moyen d'un fer chaud sur le côté opposé à la couture, à 25mm au-dessous du chapeau de buffle ;

Le fourreau de sabre : il doit être marqué au moyen d'un fer chaud à 25mm au-dessous de la pointe inférieure du pendant de baudrier (2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} éditions : sur le côté extérieur du fourreau) ;

Le fusil : il doit être marqué au tonnerre près le bouton de culasse, à la plaque de couche entre le talon et la vis à bois, à la douille de baïonnette du côté opposé à l'échancrure, 25mm au-dessus du bourrelet, et à la poire de la baguette (2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} éditions : au tonnerre, à la poire et à la douille) ;

Le sabre : il doit être marqué sur le côté extérieur du fourreau (2^{ème} et 5^{ème} éditions : sur le côté extérieur de la branche et le côté extérieur du fourreau).

Remarque : si les règlements de 1800 et de 1806, ainsi que la 1^{ère} édition du Bardin, précisent pour chaque effet le type de marquage, la 5^{ème} édition du Bardin indique quant à elle uniquement que « les effets d'habillement et le linge sont marqués avec de la rouille, la buffleterie, avec un fer brûlant ; la marque des armes est gravée. Le soin du marquage et entretien des marques regarde le fourrier ». Le contrôle des marquages est quant à lui du ressort du capitaine d'habillement.

La forme des marques

Conformément à l'instruction du 1^{er} janvier 1792, art.9, l'équipement est marqué du numéro de l'homme et de la lettre affectée à chaque compagnie. Les lettres G.R.1 et G.R.2 désignent les 2 compagnies de grenadiers, et les 16 (puis 24) premières lettres de l'alphabet désignent les compagnies de fusiliers.

Bardin confirmera ensuite cela dans son « Mémorial de l'officier d'infanterie, présentant la collection méthodique de tout ce que les règlements aujourd'hui en vigueur, et les lois non abrogées, contiennent de particulier à cette arme » paru en 1809, puis dans le « Cours d'instruction » de 1814, en précisant que « sur la droite de la lettre alphabétique (vu de la lettre), il doit être mis l'année dans laquelle l'effet neuf a été délivré ».

On peut donc en conclure que le marquage des effets s'établit comme suit :

Année de distribution . lettre correspondant à la compagnie . numéro de l'homme ; par exemple : 1806.A.33.

Police et taille des caractères : la police Didot (police de caractère la plus utilisée à l'époque) est à utiliser, et les caractères sont de taille 10-15 mm.



Photo : giberne d'un sergent de la 2^{ème} compagnie du 3^{ème} Rgt Suisse

Mise en pratique

Au sein de notre association, hormis quelques apparatus, nous recréons des fusiliers de la 1^{ère} compagnie : la lettre de notre compagnie est donc le A.

Je rédigerai pour le prochain bulletin un article sur les numéros du soldat, mais vu qu'il me semble très compliqué de se caler sur les règles de numérotation de l'époque, je vous propose d'utiliser votre numéro d'adhérent, figurant sur votre carte de membre. Si vous ignorez votre numéro d'adhérent contactez-moi.

Enfin, pour l'année de distribution de l'effet, c'est là que les choses se compliquent et qu'il faut que chacun choisisse pour soi-même. En effet, non seulement la date des reconstitutions varie selon le scénario, mais la date de distribution doit être adaptée à l'histoire de votre personnage puisqu'il faut que la durée de vie de votre effet colle avec celle prévue par l'intendance. En dernier lieu, le marquage de votre effet doit correspondre à la date de distribution qui figure dans votre livret militaire ! Un conseil personnel tout de même : le marquage des effets est intéressant en HV, or les sorties HV se déroulent pour la plupart plutôt en fin d'Empire, choisissez donc une date de distribution plausible pour un événement sensé se dérouler en 1813, 1814 ou 1815

...

Caporal Baguette

Austerlitz : 5 et 6 décembre 2015

Profitant de l'organisation de nos amis italiens du 40^{ème} de ligne, quelques membres de notre association ont eu le privilège et la chance de pouvoir participer au 210^{ème} anniversaire de la bataille d'Austerlitz.

Partis d'Ivrea jeudi 3 décembre aux aurores, Christian, Cambuse et Baguette ont ainsi pu le soir-même se délecter d'un verre de medovina au marché de Noël de Prague, rejoints par l'Echassier qui, pour une fois en local de l'étape, n'avait eu pour le coup que quelques minutes de métro à faire. Partie en fin de matinée vendredi, après une ultime promenade sur le pont Saint-Charles encore embrumé, la caravane n'est à Brno qu'au crépuscule ... pour prendre possession des chambres d'hôtel... Et oui, raconter l'épisode des mariachis russes qui l'an dernier chantèrent dans le dortoir jusqu'à l'aube avait facilement convaincu les italiens de s'organiser pour trouver un hébergement en ville ! C'est donc après une bonne nuit au chaud et une bonne douche que nous nous sommes retrouvés le samedi matin, dans les rangs du bataillon-uni, au sein du 1^{er} peloton commandé par Alexandre Clerc. De la bataille rien de particulier à dire si ce n'est que les effectifs en présence permirent de jolis déploiements, et des feux de bataillon pour lesquels il était heureux qu'ils soient à blanc.

La météo, globalement clémente, nous a même gratifiés d'un crépuscule illuminé du fameux soleil d'Austerlitz.

La soirée s'est ensuite terminée à Slavkov, par les désormais traditionnels défilé, feu d'artifice et marché de Noël. Le lendemain dimanche, un départ à 5h30 nous permis d'être rentrés dans nos chaumières avant minuit, et de penser déjà ... au 211^{ème} anniversaire !

Caporal Baguette





Cotisation 2016

Le nouveau bureau a décidé de maintenir le montant de la cotisation à 25€pers.

Que ceux qui ne l'ont pas encore fait ne trainent plus, envoyez vite votre chèque au trésorier !

Le Bureau

J'ai lu pour vous ...

« Les Mémoires d'un Carabinier (1806-1813)¹ », par Joseph Abbeel.

Arrivé au 2ème régiment de carabiniers le 10 novembre 1806 et affecté à 2e escadron, 5e compagnie comme carabinier. Perdu dans la retraite le 25 décembre 1812. Campagnes : 1806,1807, 1809,1812. Voilà tout ce qu'indiquent les états de services de Joseph Abbeel. Cela cache une épopée qu'il relate sans précautions dans un manuscrit retrouvé récemment. Il a en effet survécu à la campagne de Russie de façon rocambolesque et est rentré dans ses foyers pour ne plus en sortir. Outre des relations succinctes mais efficaces des boucheries de Wagram et Eylau, c'est la campagne de Russie qui occupe la majeure partie du livre. Ce qui est particulièrement piquant dans ce récit, c'est qu'il est rédigé simplement et sans fards : on croirait être attablé avec le ledit carabinier dans une taverne tandis qu'il nous raconte leurs rapines dans les villages, les bagarres avec les locaux dans une gargote, la vie quotidienne du soldat et de son ventre, la description infâme des infirmeries de fortune où un grenadier fume calmement sa pipe pendant qu'on l'ampute... On vit avec lui l'inquiétude dans laquelle déjà est l'armée pourtant victorieuse et pas encore en retraite des raids de cosaques et de paysans... L'auteur est tout du long particulièrement chanceux, échappant plusieurs fois à la mort lors de ses visites nocturnes de villages, chance que n'ont pas douze cuirassiers le 27 août 1812 ou bien d'autres dans la retraite ! Bien que malade, blessé, affamé, il s'en sort toujours et arrive même à monter divers trafics avec l'aide de compagnons hétéroclites... Certains passages font franchement sourire et sont les bienvenus pour montrer tout ce pan méconnu du quotidien de la retraite. Fait prisonnier finalement, il relate aussi sa captivité aux confins asiatiques de la Russie jusqu'à son retour en 1815.

Voltigeur Aurélien

1 : disponible aux éditions Jourdan

Calendrier 2016

Les sorties prioritaires déjà agendées sont :

- Saint-Amans-Soult (81) : 6-7-8 mai
- Cherasco (Piémont, I) : 4 et 5 juin (encore à confirmer)
- Iéna (D) : 14-16 octobre

Ces sorties sont retenues comme prioritaires, c'est-à-dire qu'il est demandé aux membres de faire un effort afin de pouvoir y participer. De son côté, le bureau s'occupera d'organiser la logistique des déplacements, et participera même financièrement à la dépense.

Pour le reste du calendrier des événements, reportez-vous à l'annexe du présent bulletin. Ce calendrier évoluera comme chaque année au fur et à mesure que nous prendrons connaissance de nouveaux événements.

Et comme toujours, pensez à consulter régulièrement le forum pour resté informé de l'évolution des événements, et également pour vous inscrire aux sorties auxquelles vous souhaitez participer !

Le Bureau

Le coin des gourmands: la culotte de boeuf à la Napoléon 1^{er}

Prenez une culotte de boeuf que vous ferez bouillir au naturel en mettant dans le pot, aux trois quarts de la cuisson, un gros dindonneau.

Vous servirez les deux pièces séparément.

Vous garnirez le dindonneau de riz à la milanaise dans lequel vous aurez mis une certaine quantité de champignons et que vous aurez fait cuire à l'étouffée.

Garnissez le bœuf avec une purée de pommes de terre faite avec du lard et dans laquelle vous aurez fait bouillir d'avance une certaine quantité de thym.

Faites blanchir des brocolis et sautez-les à l'huile en leur donnant un petit goût d'ail.

Vous servirez dans une saucière une purée de poireaux que vous ferez avec une bonne allemande. Cette purée doit être épaisse comme une soubise. Vous ne mettez dans le plat qu'un peu de bouillon où vous aurez cuit le bœuf et le dindonneau.

Source : F.Grandi, *Les nouveautés de la gastronomie princière*, Paris: Audot, 1866, (212 p.) p.75

Contacts

Site RHEMP : www.18eme-de-ligne.fr

Forum RHEMP : <http://rhemp.free.fr/forumrhemp/>

Page Facebook :

<http://www.facebook.com/#!/groups/301547279924820/>

Président Raphael Maion : 06.51.33.03.96

837 rte de chez Bolley

74550 CERVENS

rmaion@yahoo.fr

Vice-Président Christophe Cormary : 06.48.60.62.66

3 rue du Cammas

31 650 St-ORENS

rhemp@wanadoo.fr

Trésorier Alain Palauqui : 06.10.28.14.04

5 rue du Maraîcher

11200 FABREZAN

palauqui.alain@orange.fr



























Secrétaire Aurélien Le Frapper : 06.37.69.75.22

19 Bld Fleury

91170 VIRY CHATILLON

aurelien.lefrapper@gmail.com

Calendrier des événements pour 2016

Date	Drapeau	Sortie	Classement RHEMP		Type de sortie						Détail complémentaire	Organisateur
			Sortie gros effectif 18e	Autre (Drapeau = recommandée pour s'y retrouver)	Histoire vivante	Escarmouches, marche	Ecole	Petite sortie de qualité	Amination commerciale	Défrayée		
MARS												
19-20 mars		EPOTHEMONT (10)									Ecole d'infanterie	Guides Généraux
AVRIL												
23-24 avril		CANNON HALL (GB)									Sortie "traditionnelle" à 4-5h de Douvres	33rd Foot
23-24 avril		VEYLATS (46)									Sortie terrain: marches et escarmouches; bataille en public le dimanche	Le Chant du Départ
MAI												
6-7-8 mai		ST-AMANS-SOULT (81)									1814 – bataille de Toulouse. Sortie "terrain", couplée à une marche de 1, 2 ou 3 jours	RHEMP
14-15-16 mai		MONTMIRAIL (51)									Sortie "traditionnelle"	
27-30 mai		ECKMUHL (D)									Sortie "traditionnelle" - Commémoration de la bataille de 1809	
27-30 mai		PADDOCK WOOD (GB)									"La bataille des nations"	
JUIN												
4-5 juin		BOURTANGE (NL)									Sortie de qualité dans un bel environnement	
? juin		CHERASCO (I)									Sortie "traditionnelle"	40ème de ligne
JUILLET												
1-2-3 juillet		LOANO (I)									Sortie "traditionnelle" dans la montagne ligurienne	51ème de ligne
1-2-3 juillet		WAVRE									Sortie "traditionnelle"	
Encore à confirmer		FENESTRELLE									Sortie "traditionnelle" - Bivouac dans la forteresse.	40ème de ligne
AOÛT - SEPTEMBRE												
26-27-28 Août		CAMPAGNE DE L'OISE									Sortie "terrain". Remplace La Boissière Ecole pour 2016	4ème de marine/train d'artillerie
3-4 septembre		FORT AMHURST (GB)									Sur le site historique (fort avec galeries) de Chatham Dockyard (à 45min de Douvres)	Fédération britannique de reconstitution
Encore à confirmer		VEYLATS (46)									Sortie "traditionnelle"	Le Chant du Départ
OCTOBRE												
14-15 octobre		IENA									Sortie "traditionnelle" - 210ème anniversaire de la bataille	
Encore à confirmer		POUL-FETAN (56)									Sortie "immersion totale" dans un éco musée.	Les Conscrits du Languedoc
NOVEMBRE - DECEMBRE												
3-4 décembre		AUSTERLITZ									Sortie "traditionnelle" bien connue.	